

## Sommaire

## BREVE DE LA SEMAINE

### Concurrence

### Energie

### Environnement

### Justice

### Marché intérieur

### Santé

### Télécommunications

### Transports

### Lancement de la Présidence suédoise (1<sup>er</sup> juillet 2009)

La Suède a pris, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009, la Présidence du Conseil de l'Union européenne, et ce, pour six mois. Le site Internet de la nouvelle Présidence est consultable à l'adresse suivante : <http://www.se2009.eu/fr/>. Le [programme de travail](#) de la Présidence suédoise est également disponible en ligne. La Présidence suédoise succède à la Présidence tchèque qui s'est achevée le 30 juin dernier. Un [bilan](#) de la Présidence tchèque comprenant un aperçu des principaux actes législatifs ayant donné lieu à un accord a été publié. (EK)

## ENTRETIENS COMMUNAUTAIRES A BRUXELLES

### Vendredi 2 octobre 2009 : Le Droit européen de la consommation

DELEGATION DES BARREAUX DE FRANCE

LE DROIT EUROPEEN DE LA CONSOMMATION

Bruxelles - Vendredi 2 octobre 2009

« Entretiens communautaires »

Inscriptions et informations  
Délégation des Barreaux de France  
Bureau de la Justice Européenne, n°3  
1190 Bruxelles  
E-mail : [dbf@dbfbruxelles.eu](mailto:dbf@dbfbruxelles.eu)  
Site : [www.dbfbruxelles.eu](http://www.dbfbruxelles.eu)

### Programme à venir

Vous pouvez dès à présent vous inscrire sur notre site Internet : cliquer [ICI](#)

### Appels d'offres

### Nos manifestations

### Autres manifestations

\* Les brèves suivies d'un astérisque feront l'objet d'un développement détaillé dans le prochain *Observateur de Bruxelles*

## CONCURRENCE

### Aides d'Etat / Crise financière / Aperçu des mesures nationales (29 juin)

La Commission européenne a publié sous forme de tableau, le 29 juin dernier, un [aperçu](#) des mesures nationales d'aides d'Etat prises en réponse à la crise financière, sur lesquelles la Commission s'est prononcée jusqu'à cette date. (EK)

### Feu vert à l'opération de concentration Caceis / Crédit Agricole (29 juin)

La Commission européenne a autorisé, le 29 juin dernier, l'acquisition du contrôle exclusif de Caceis SAS (France) par le Crédit Agricole (France). Le Crédit Agricole opère dans le secteur des services bancaires et d'assurances. Caceis est une entreprise commune contrôlée conjointement par Natixis et le Crédit Agricole, active sur les marchés de la conservation et de l'administration de fonds à destination de clients institutionnels. (RD)

[Haut de page](#)

## ENERGIE

### Energies renouvelables / Modèle pour les plans d'action nationaux / Adoption (30 juin)

La Commission européenne a adopté, le 30 juin dernier, un modèle pour les plans d'action nationaux en matière d'énergies renouvelables conformément à la [directive 2009/28/CE](#) relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables et modifiant puis abrogeant les directives [2001/77/CE](#) et [2003/30/CE](#). Ce modèle guidera chaque Etat membre dans l'élaboration du plan d'action national qu'il doit présenter à la Commission au plus tard le 30 juin 2010. (EK)

### Marché de l'énergie / Législation communautaire / France / Mise en demeure (25 juin)

La Commission européenne a adressé, le 25 juin dernier, une lettre de mise en demeure à 25 Etats membres, dont la France, pour ne pas avoir respecté la législation communautaire applicable dans le domaine du gaz et de l'électricité qui vise à mettre en place un véritable marché concurrentiel de l'énergie en Europe. Les dispositions visées concernent le « deuxième paquet énergie », adopté en 2003. La Commission reproche à la France la non-publication par le gestionnaire du réseau de transport d'électricité de certaines informations, une coordination insuffisante avec certains autres Etats membres de la gestion de la régulation de la congestion du réseau électrique, et les efforts insuffisants d'un gestionnaire de réseau de transport de gaz pour libérer le maximum de capacité aux points d'entrée et de sortie de gaz. (EK)

[Pour plus d'informations](#)

### Marché intérieur de l'énergie / Troisième paquet de mesures législatives / Adoption (25 juin)

Le Conseil de l'Union européenne a adopté, le 25 juin dernier, le « troisième paquet de mesures législatives » sur le marché intérieur de l'énergie. Ce « paquet » comprend cinq actes législatifs : une directive concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité et abrogeant la [directive 2003/54/CE](#), un règlement sur les conditions d'accès au réseau pour les échanges transfrontaliers d'électricité et abrogeant le règlement [1228/2003/CE](#), un règlement instituant une agence de coopération des régulateurs de l'énergie, une directive concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel et abrogeant la [directive 2003/55/CE](#), ainsi qu'un règlement concernant les conditions d'accès aux réseaux de transport de gaz naturel et abrogeant le [règlement 775/2005/CE](#). (EK)

[Pour plus d'informations](#)

### Sûreté des installations nucléaires / Directive / Adoption (25 juin)

Le Conseil de l'Union européenne a adopté, le 25 juin dernier, [une directive](#) établissant un cadre communautaire pour la sûreté des installations nucléaires. Ce texte oblige les Etats membres à mettre en place et à améliorer continuellement les cadres nationaux dans le domaine de la sûreté nucléaire. Elle renforce le rôle et l'indépendance des autorités nationales de régulation, confirmant que la responsabilité première en matière de sûreté incombe aux titulaires de licences. Les Etats membres doivent encourager la transparence dans les actions de régulation et garantir des évaluations indépendantes et régulières de la sûreté nucléaire. (RD)

[Haut de page](#)

**Mais génétiquement modifié / Autorité européenne de sécurité des aliments / Avis (30 juin)**

L'autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a adopté, le 30 juin dernier, un [avis scientifique](#) concernant le maïs génétiquement modifié, MON 810, produit par l'entreprise Monsanto. L'EFSA conclut que les informations actuellement disponibles démontrent que ce maïs génétiquement modifié ne présente pas d'effets potentiellement dangereux pour l'homme et l'environnement de ce maïs dans le cadre de l'usage pour lequel il est destiné. Cet avis intervient alors qu'un certain nombre d'Etats membres, dont la France, ont interdit sur leur territoire l'utilisation de ce maïs. (EK)

[Pour plus d'informations](#)

[Haut de page](#)

## JUSTICE, LIBERTE ET SECURITE

**Acte notarié / Règlement 1348/2000/CE / Arrêt de la Cour (25 juin)\***

La Cour de justice des Communautés européennes a jugé, le 25 juin dernier, que la signification et la notification, en dehors d'une procédure judiciaire, d'un acte notarié de notification et de mise en demeure faisant état de la résolution unilatérale de contrats de vente d'immeuble, relèvent du champ d'application du [règlement 1348/2000/CE](#) relatif à la signification et à la notification dans les Etats membres des actes judiciaires et extrajudiciaires en matière civile et commerciale (*Roda Golf & Beach Resort*, [aff. C-14/08](#)). (EK)

**Code communautaire des visas / Règlement / Adoption (25 juin)\***

Le Conseil de l'Union européenne a adopté, le 25 juin dernier, un règlement établissant un code communautaire des visas. Ce règlement prévoit des règles communes concernant les procédures et conditions de délivrance des visas de courte durée. Les ressortissants de pays tiers bénéficieront ainsi de procédures plus cohérentes et transparentes. Ce règlement règle des domaines tels que : les documents à produire lors de l'introduction d'une demande et droits de visa, les responsabilités, la procédure d'examen, les délais et droit de recours ou encore les visas à entrées multiples. (EK)

[Pour plus d'informations](#)

**Réseau judiciaire européen / Ouverture aux professions juridiques / Décision / Publication (30 juin)\***

La [décision 568/2009/CE](#) modifiant la [décision 2001/470/CE](#) relative à la création d'un réseau judiciaire européen en matière civile et commerciale (RJCECC) a été publiée, le 30 juin dernier, au Journal officiel de l'Union européenne. Par cette décision, le réseau s'ouvre aux professions juridiques et notamment aux avocats, aux avoués, aux notaires et aux huissiers de justice. Ce sont les organisations professionnelles nationales de ces professions qui seront intégrées au réseau. (HB)

**Ressortissants de pays tiers / Mesures à l'encontre des employeurs / Directive / Publication (30 juin)\***

La [directive 2009/52/CE](#) prévoyant des normes minimales concernant les sanctions et les mesures à l'encontre des employeurs de ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier a été publiée, le 30 juin dernier, au Journal officiel de l'Union européenne. Les Etats membres doivent transposer cette directive au plus tard le 20 juillet 2011. (EK)

[Haut de page](#)

## MARCHE INTERIEUR

**Amélioration du marché unique / Recommandation / Adoption (29 juin)**

La Commission européenne a adopté, le 29 juin dernier, une [recommandation](#) proposant une série de mesures aux Etats membres afin d'améliorer le fonctionnement du marché unique. Elle recommande par exemple d'établir une coopération plus étroite entre les fonctionnaires des différents Etats membres et avec la Commission, afin de faciliter la communication et de développer la confiance mutuelle. Il est notamment demandé aux Etats membres de désigner une autorité responsable des questions relatives au marché unique. Outre cette recommandation, la Commission a publié deux documents de travail. [Le premier](#) fournit des informations sur ses activités de soutien aux Etats membres, et [le second](#) énumère les principaux réseaux de coopération administrative existants dans le domaine du marché unique. (RD)

### **Exploitation et mise dans le commerce des eaux minérales naturelles / Directive / Refonte (26 juin)**

La [directive 2009/54/CE](#), qui procède à la refonte de la [directive 80/777/CEE](#) relative au rapprochement des législations des Etats membres concernant l'exploitation et la mise dans le commerce des eaux minérales naturelles, a été publiée, le 26 juin dernier, au Journal officiel de l'Union européenne. Cette refonte, rendue nécessaire par les nombreuses modifications successives de la directive 80/777/CE, abroge cette dernière directive. (EK)

### **Procédure d'infraction / France / Lettre de mise en demeure (25 juin)**

La Commission européenne a adressé, le 25 juin dernier, une lettre de mise en demeure à la France car celle-ci ne s'est pas conformée à l'arrêt de la Cour de justice des Communautés européennes du 10 février 2009 (*Commission / France, aff. C-224/08*) relatif à la non-communication des mesures prises pour mettre en œuvre la [directive 2006/100/CE](#). Cette directive prévoit les adaptations techniques à apporter aux directives sur les qualifications professionnelles à la suite de l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Cette directive actualise notamment la liste des qualifications bénéficiant d'une reconnaissance automatique en la complétant par les qualifications bulgares et roumaines correspondantes. Le délai de transposition de la directive 2006/100/CE expirait le 1<sup>er</sup> janvier 2007. (RD)

### **Sécurité des jouets / Directive / Publication (30 juin)\***

La [directive 2009/48/CE](#) relative à la sécurité des jouets a été publiée, le 30 juin dernier, au Journal officiel de l'Union européenne. Cette directive fixe des règles relatives à la sécurité des jouets et à leur libre circulation dans la Communauté. Les Etats membres doivent transposer, avant le 20 janvier 2011, cette directive dont les dispositions s'appliqueront à compter du 20 juillet 2011. Elle abrogera progressivement à partir de cette date la [directive 88/378/CEE](#) concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives à la sécurité des jouets. (EK)

[Haut de page](#)

## **SANTE**

### **Environnements sans tabac / Proposition de recommandation / Adoption (30 juin)**

La Commission européenne a adopté, le 30 juin dernier, une [proposition de recommandation](#) appelant les Etats membres à s'engager contre l'exposition à la fumée du tabac d'ici 2012. Cette proposition invite les Etats membres à renforcer leur législation anti-tabac par diverses mesures. Le tabagisme demeure la principale cause de décès prématuré et de maladie dans l'Union européenne. Tous les Etats membres disposent de réglementation limitant l'exposition au tabagisme passif, mais seule la législation de dix pays de l'UE prévoit une interdiction générale de fumer. (MH)

[Haut de page](#)

## **TELECOMMUNICATIONS**

### **Itinérance / Règlement « Roaming » / Entrée en vigueur (1<sup>er</sup> juillet)**

Le règlement [544/2009/CE](#), dit règlement « Roaming », est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet dernier. Ce texte réduit les coûts de l'itinérance sur les réseaux publics de téléphonie mobile et les réseaux et services de communications électroniques à l'intérieur de l'Union européenne. Il limite le tarif de détail des SMS envoyés depuis l'étranger à 0,11 euros (hors TVA) ; il fixe les plafonds des tarifs des appels en itinérance à 0,43 euros pour un appel effectué depuis l'étranger et à 0,19 euros pour un appel reçu ; il met en place la facturation à la seconde dès la 31<sup>ème</sup> seconde pour les appels sortants, et dès la 1<sup>ère</sup> seconde pour les appels entrants. Enfin, il instaure de nouveaux tarifs de gros concernant le coût de la navigation sur Internet et du téléchargement de films ou de programmes vidéo avec un téléphone mobile depuis l'étranger en instaurant un plafond à 1 euro par méga-octet téléchargé. (CV)

[Haut de page](#)

## **TRANSPORTS**

### **Procédure d'infraction / France / Transport ferroviaire / Avis motivé (25 juin)**

La Commission européenne a décidé d'envoyer, le 25 juin dernier, un avis motivé à la France, pour ne pas avoir communiqué les mesures nationales de transposition de la [directive 2005/47/CE](#) relative aux conditions de travail dans le secteur ferroviaire international. Cette directive fixe, entre autres, des normes minimales pour le temps de conduite, les pauses et les périodes de repos journalières et hebdomadaires des conducteurs de train. La date limite de transposition était fixée au 27 juillet 2008. (RD)

[Haut de page](#)

Les appels d'offres repris ci-dessous ont été sélectionnés par la Délégation des Barreaux de France parmi les appels d'offres publiés au Journal officiel de l'Union européenne série S.

Il est possible de consulter en amont, avant la publication des appels d'offres, les programmes d'aide extérieure financés par la Commission européenne sur le site de la Représentation permanente de la France à Bruxelles : <http://www.rpfrance.org/cec/homecec.htm>.

### **Commission européenne / Etude de l'accès à la justice dans la législation sur l'égalité des genres (1<sup>er</sup> juillet)**

La Commission européenne a publié, le 1<sup>er</sup> juillet dernier, un avis de marché ayant pour objet la réalisation d'une étude comparative de l'accès à la justice prévu par la législation sur l'égalité des genres et la non-discrimination (*réf. 2009/S 123-178551, JOUE S 123, du 1<sup>er</sup> juillet 2009*). L'objectif de l'étude est de fournir à la Commission des données indépendantes sur la situation au sein des Etats membres et des pays de l'AELE/EEE concernant l'accès à la justice dans les cas de discrimination fondée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. Les aspects suivants devront notamment être développés : garanties procédurales, conditions relatives à une solution efficace, proportionnée et dissuasive, en particulier en termes de sanctions et de compensations, des atteintes dans les cas de discrimination, et efficacité pratique du cadre juridique. La valeur de ce marché est estimée à 400 000 euros. Les langues de travail pouvant être utilisées dans l'offre sont les 23 langues officielles de l'Union européenne. **La date limite de réception des offres est fixée au 18 septembre 2009.** (EK)

### **France / Bordeaux / Conseils en matière de propriété industrielle (27 juin)**

L'Université de Bordeaux a publié, le 27 juin dernier, un avis de marché ayant pour objet la prestation de services de conseils en matière de brevets et de droit d'auteurs (*réf. 2009/S 121-176538, JOUE S 121, du 27 juin 2009*). Il s'agira notamment d'assister le service « Valorisation » de l'université de Bordeaux pour l'obtention, le maintien, la veille et la défense des droits de propriété industrielle des membres de l'université. **La date limite de réception des offres est fixée au plus tard le 28 juillet 2009 (12h00).** (RD)

### **France / Paris / Services de conseil juridique (26 juin)**

L'Assistance publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP) a publié, le 26 juin dernier, un avis de marché ayant pour objet la prestation d'assistance, de conseil juridiques et de représentation en justice de l'AP-HP (*réf. 2009/S 120-175190, JOUE S 120, du 26 juin 2009*). Ce marché est divisé en six lots : Droit pénal général et droit pénal médical / Droit administratif / Droit civil / Droit de la commande publique et droit public de l'économie / Baux civils, droit de la copropriété, droit commercial et baux commerciaux, droit rural et baux ruraux / Droit des libéralités, successions et frais de séjour. Ce marché est réservé à la profession d'avocat. **La date limite de réception des offres est fixée au 29 juillet 2009 (12h00).** (RD)

### **Irlande / Tralee / Services juridiques (2 juillet)**

L'« Institute of Technology Tralee, Clash, Co Kerry » a publié, le 2 juillet dernier, un avis de marché ayant pour objet la fourniture de services juridiques (*réf. 2009/S 124-180696, JOUE S 124, du 2 juillet 2009*). Les langues pouvant être utilisées dans l'offre sont l'anglais et l'irlandais. **La date limite de réception des offres est fixée au 17 août 2009 à 12h.** (EK)

### **Pays-Bas / Eindhoven / Services juridiques (1<sup>er</sup> juillet)**

Le « Brabantse Ontwikkelings Maatschappij Het NIC BV » (la société de développement du Brabant) a publié, le 1<sup>er</sup> juillet dernier, un avis de marché ayant pour objet la prestation de services juridiques, de services de comptabilité, de services d'audit et de services fiscaux (*réf. 2009/S 123-179854, JOUE S 123, du 1<sup>er</sup> juillet 2009*). La langue pouvant être utilisée dans l'offre est le néerlandais. **La date limite de réception des offres est fixée au 27 juillet 2009 à 14h.** (EK)

## Suède / Lund / Services juridiques (1<sup>er</sup> juillet)

L'université de Lund a publié, le 1<sup>er</sup> juillet dernier, un avis de marché ayant pour objet la fourniture de services juridiques (*réf. 2009/S 123-179814, JOUE S 123, du 1<sup>er</sup> juillet 2009*). La langue pouvant être utilisée dans l'offre est l'anglais. **La date limite de réception des offres est fixée au 10 août 2009.** (EK)

[Haut de page](#)



# Les manifestations

## NOS MANIFESTATIONS

### Entretiens communautaires Vendredi 20 novembre 2009

#### Droit communautaire de la concurrence



## AUTRES MANIFESTATIONS

**Conférence relative aux discriminations liées à l'orientation sexuelle** : Etat du droit en France dans l'emploi et dans l'accès aux biens et aux services :

- Au regard de la grille de lecture du socle conceptuel du droit communautaire.
- Au regard de la grille d'analyse de la jurisprudence de la cour de justice des Communautés européennes CJCE, et de la Cour européenne des droits de l'homme CEDH.

**Le jeudi 9 juillet 2009 de 18 h à 20h la Maison du Barreau, salle Gaston Monnerville**

Ordre des Avocats - Maison du Barreau  
2, rue de Harlay - 75001 Paris

La conférence est gratuite, il convient de s'inscrire auprès de Madame Laurence LE TIXERANT [commissions.ouvertes@avocatparis.org](mailto:commissions.ouvertes@avocatparis.org) pour recevoir toutes les informations sur la commission du droit de la discrimination.



- **17ème Congrès les 5 et 6 novembre 2009 à Toulouse.**  
**« Innover pour développer »**

***Président du Congrès : Jean-Pascal Couturier, Président ACE Toulouse***

**Si vous souhaitez un stand, veuillez contacter Stéphanie Colin au 01 47 66 30 07 ou**  
**[s.colin@avocatline.com](mailto:s.colin@avocatline.com)**

**Pré-programme et plan : [Programme en ligne](#) / [Plan](#)**

**[www.avocats-conseils.org](http://www.avocats-conseils.org)**



**Le 17 septembre 2009 à Bruxelles**

La JAD propose un programme de **FORMATION** complet, inédit et multidisciplinaire. Quelque soit votre profession ou votre spécialisation, vous pouvez établir vous-même le programme le plus adapté à vos besoins professionnels :

**ACTUALITES JURIDIQUES & FISCALES** : plus de 30 experts sont réunis pour vous informer sur les évolutions les plus pertinentes de l'année judiciaire écoulée (législation, jurisprudence, textes européens) tous domaines confondus.

**ATELIERS DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET DE MANAGEMENT** pour réussir au mieux le développement de vos activités professionnelles : clients, collaborateurs, gestion des connaissances, comptabilité, début et fin d'activité ... autant de thèmes qui seront concrètement et pratiquement abordés.

**Le SECRET PROFESSIONNEL** au cœur du débat : quelle est l'étendue de la confidentialité ? La JAD a réuni un panel de spécialistes : avocats, juriste d'entreprise, huissier, notaire. Leurs approches convergentes ou non seront autant d'éléments pour un débat constructif et passionnant, pour tous.

Programme en ligne : cliquer **[ICI](#)**



**Le CECOJI et Juriscope , organisent un colloque sur le thème**  
**« Traduction du droit et droit de la traduction ».**  
**En octobre 2009 à Poitiers**

**[Programme provisoire en ligne](#)**

**Pour toute information : <http://www.juriscope.org>**

**[Haut de page](#)**

## Recevoir gratuitement L'Europe en Bref

Merci de nous faire parvenir vos coordonnées électroniques à l'adresse suivante : [valerie.haupt@dbfbruxelles.eu](mailto:valerie.haupt@dbfbruxelles.eu).

« L'Europe en Bref » est aussi disponible en allemand et en espagnol. Ces versions sont adaptées à l'actualité communautaire et nationale de ces pays. Vous pouvez les obtenir sur simple demande auprès du DeutscherAnwaltverein ([bruessel@eu.anwaltverein.de](mailto:bruessel@eu.anwaltverein.de)) ou bien directement sur le site Internet : [Europa im Überblick](http://Europa.im.Überblick) et du Consejo General de la Abogacía española ([bruselas@cgaes.es](mailto:bruselas@cgaes.es)).

### Equipe rédactionnelle :

Dominique **VOILLEMOT**, Président, Héléne **BIAIS**, Avocate au Barreau de Paris établie à Bruxelles, Géraldine **CAVAILLÉ** et Charlotte **VARIN**, Avocates au Barreau de Paris, Emmanuel **KATRAKIS**, Juriste, Romain **DARRIERE**, Elève-avocat, et Maria **HINCU**, Stagiaire.

### Conception :

Valérie **HAUPERT**



## S'abonner à L'Observateur de Bruxelles

Pour plus d'informations sur l'actualité européenne, nous vous invitons à vous abonner à notre revue trimestrielle « L'Observateur de Bruxelles » (80 euros HTVA) :

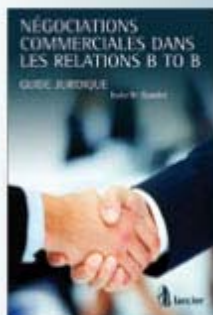
<http://www.dbfbruxelles.eu/observateur.html>

**L'Observateur de Bruxelles n°76 est paru :**

**Dossier spécial : « Présidence française de l'UE et bilan en matière de justice »**

**Contactez-nous !**

**Bulletin d'inscription à l'Observateur de Bruxelles (cliquer [ici](#))**



## Votre guide juridique des négociations commerciales B to B

NÉGOCIATIONS COMMERCIALES  
DANS LES RELATIONS B TO B  
GUIDE JURIDIQUE



DELEGATION DES BARREAUX DE FRANCE – AISBL – L'EUROPE EN BREF N° 530 – 02/07/2009  
Tél : 0032 2 230 83 31 – Fax : 0032 2 230 62 77 – [dbf@dbfbruxelles.eu](mailto:dbf@dbfbruxelles.eu) – [www.dbfbruxelles.eu](http://www.dbfbruxelles.eu)